

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 3
La Mairie	3 à 5
Le Conseil	6
BD	6
Reflets de vitrine	7/8
Bric-à-brac	8/9
Calendrier des manifestations	10
Au-delà des thuyas	10/11
Il faut le savoir	12

l'édito

L'élaboration du budget 2008 n'a pas échappé à cette règle, instaurée depuis plusieurs années à Confignon.

Normal car les investissements en termes d'infrastructures pour le quartier de Cressy, bien qu'ils soient parfaitement maîtrisés, continuent à peser sur la situation financière de la Commune.

Normal aussi car, s'agissant d'un nouveau quartier, il faut compter sur un décalage de quelques années au minimum entre les dépenses engagées et les premières rentrées fiscales pour renflouer la caisse et équilibrer peu à peu ces deux parties.

En d'autres termes, nous sommes en pleine période de vaches maigres. Les bonis avec des centaines de milliers de francs au bouclage de chaque exercice comptable, comme c'était le cas à la fin des années 90, ne restent que de bons souvenirs. Aujourd'hui, le Conseil administratif et les membres de la Commission des finances passent au peigne fin chaque rubrique comptable afin d'arriver à un résultat tout juste équilibré: pour 2008, il est prévu un bonus de CHF 25'000.-!

Rigueur et prudence!

De plus, Confignon étant une commune essentiellement résidentielle, 78% de ses recettes fiscales proviennent des impôts sur les revenus et les fortunes des personnes physiques. Elle ne peut malheureusement pas tirer profit de la haute conjoncture économique que Genève connaît ces dernières années.

Dans ce contexte, n'est-il pas paradoxal de créer 4,5 postes de travail de plus? Cela représente une augmentation, disons-le, très importante par rapport à la taille de notre Commune. Elle engendre 20,8% de charges de personnel supplémentaires. L'analyse dans les détails montre pourtant qu'il s'agit là de la solution optimale pour répondre aux besoins en constante augmentation de la Commune et permettre en même temps de faire des économies substantielles.

Quant aux transferts de charge du Canton aux communes, ils se concrétisent pour Confignon à hauteur de CHF 93'000.- pour l'année 2008. Comme il s'agit de la première fois, le choc a été considérablement amorti grâce au rejet par le Grand Conseil des mesures concernant les sapeurs-pompiers d'une part et, de l'autre, une contribution très importante de

la part du Fonds d'Équipement Communal (FEC). Ce sujet sera sans aucun doute une de nos préoccupations pour les années à venir.

L'année 2007 nous a apporté tout de même une bonne nouvelle: le remboursement de CHF 1'000'000.- à l'État par notre Commune. C'est l'amorce d'une volonté politique qui devrait être poursuivie en 2008. Malgré un programme d'investissements importants dont la plupart ont déjà été approuvés par le Conseil municipal, une gestion rigoureuse des liquidités nous permettra d'atteindre cet objectif.

Tels sont les renseignements principaux sur le budget 2008 qui a reçu une adhésion quasi unanime du Conseil municipal lors de la séance du 6 novembre 2007 (15 oui et 1 abstention). Le débat n'a provoqué à aucun moment un affrontement idéologique entre la gauche et la droite, entre le tout Etat et le moins d'Etat. L'avis partagé par tous est de donner à la Commune les moyens nécessaires pour remplir ses tâches à présent, tout en se préparant une situation financière saine pour faire face aux projets de développement dans l'avenir.

Dinh Manh UONG, Maire

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Danielle Jaques Walder (DJW)
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Denis Soulier (DS)
Dinh Manh Uong (DMU)

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

Le budget 2008

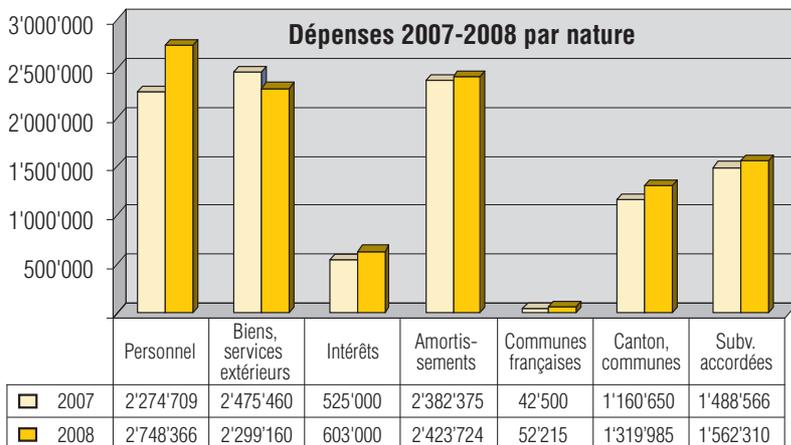
dossier

Budget de fonctionnement

Lors de sa séance du 6 novembre 2007, le Conseil municipal a accepté le budget de fonctionnement 2008 qui lui a été soumis par le Conseil administratif.

Ce budget présente des charges de CHF 11'008'760.- en augmentation de CHF 659'500.- (+6,37%) et des recettes de CHF 11'033'760.-, en augmentation également de CHF 600'500.- (+5,76 %) par rapport au budget 2007, laissant ainsi un boni de CHF 25'000.- contre CHF 84'000.- pour 2007.

Les **charges** par nature se répartissent, en comparaison avec le budget de l'exercice précédent, selon le tableau ci-contre.



Les **charges du personnel** augmentent de 20,8% et représentent quasiment le quart des dépenses totales. Durant ces dernières années, le Conseil administratif

a toujours cherché à limiter le nombre de collaborateurs

suite en page 2

Le budget 2008

suite de la page 1 communaux et, si besoin était, à confier des missions spécifiques à des mandataires externes. Etant donné le constant accroissement de la population de la Commune et l'augmentation notable de diverses activités (plusieurs chantiers sont en cours de réalisation sous l'égide de la Commune ou de la Fondation du logement, par exemple), le recours à une assistance extérieure devenait plus onéreux que l'engagement de collaborateurs. Le Conseil administratif a donc décidé d'inscrire au budget 4,5 postes supplémentaires qui seront affectés aux domaines technique, administratif, social et des services extérieurs. Ces engagements permettront de renoncer à divers mandats (CHF 168'000.– en 2007) et de facturer de nouvelles prestations (CHF 76'000.– à la Fondation du logement).

Les charges liées aux **"Biens et services extérieurs"** ont diminué de 7,1%, notamment pour les raisons évoquées ci-dessus.

Les **intérêts** augmentent en raison d'une hausse prévue du taux d'intérêt lors du renouvellement d'un emprunt.

Comme annoncé l'an dernier, les **amortissements** sont donc revenus à un niveau normal et devraient connaître un accroissement modéré mais constant ces prochaines années.

Les **contributions versées à des collectivités publiques** (canton, communes, etc.) augmentent sensiblement (+13,7%) pour diverses raisons :

- contributions de Confignon au fonctionnement et aux investissements du Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises (SIACG) et renouvellement de licences informatiques : + CHF 43'200.–;
- augmentation du temps de travail des Agents de Sécurité municipale (ASM) de 50 à 80% : CHF 42'000.–, partiellement compensée par l'abandon des prestations de la société de sécurité GPA;
- augmentation de la contribution communale aux dépenses du SIS de CHF 21'157.– suite à la suppression de la subvention cantonale au SIS;
- suite aux transferts de charges du Canton aux communes (voir ci-après) et malgré une contribution importante du Fonds d'Équipement Communal (FEC), notre Commune supportera une augmentation du coût des prestations du GIAP (parascolaire) de CHF 51'700.–.

L'augmentation d'environ 5% des **subventions accordées** concerne d'une part la compagnie des sapeurs-pompiers qui fêtera, au travers de divers événements, son

125^{ème} anniversaire en 2008, événements que la Commune financera au maximum pour CHF 26'000.–. D'autre part, en sus de divers transferts de charges du Canton à notre Commune (voir ci-dessous), notre contribution aux frais de fonctionnement des restaurants scolaires est en augmentation de CHF 34'000.– en raison uniquement du nombre croissant d'enfants fréquentant ces deux restaurants scolaires. Enfin, une subvention de CHF 30'000.– a été attribuée à la Fondation de la petite enfance pour couvrir les frais informatiques du SIACG. Ces diverses augmentations sont partiellement compensées par l'abandon de l'aide supplémentaire accordée aux bénéficiaires de l'OCPA suite aux instructions reçues des autorités cantonales (CHF 67'500.–); ce point fait l'objet d'un commentaire séparé.

L'augmentation des **recettes** ne résulte pas d'une augmentation du centime additionnel qui reste fixé à 47. En effet, suite à la désagréable surprise enregistrée en 2006 et conformément aux directives cantonales, nous avons été prudents lors de l'établissement du budget 2007. Compte tenu de la situation florissante de l'économie, l'administration fiscale cantonale table sur une augmentation significative des recettes fiscales. Par ailleurs, le nombre de contribuables inscrits sur la Commune est en constante augmentation. Sur la base de ces deux paramètres, le budget 2008 tient compte d'un accroissement de nos recettes fiscales de 4% environ (+ CHF 330'000.–). Enfin, notre Commune devrait recevoir une contribution plus importante dans le cadre de la péréquation intercommunale (+ CHF 207'000.–).

Transferts de charges

Dans le budget de fonctionnement 2007, nous avons envisagé une dépense de CHF 145'000.– en prévision d'un transfert possible de charges du Canton vers les communes. Les négociations entre l'Etat et l'ACG (Association des Communes Genevoises) se sont poursuivies durant l'année 2007 et ont abouti à la prise en charge par les municipalités, en 2008, d'un montant global de l'ordre de 12 millions de francs (GIAP + sécurité civile + signalisation verticale + registre de la population).

Pour Confignon, cela représente les charges suivantes :

- **GIAP** (Groupement Intercommunal pour l'animation parascolaire) : malgré une prise en charge importante de ces frais par le Fonds d'Équipement Communal, la contribution de Confignon passera de CHF 123'100.– à CHF 174'800.–, soit une augmentation de CHF 51'700.– pour 2008. Ce montant devrait encore

augmenter sensiblement les années suivantes.

- **Sécurité civile** : la participation de notre Commune aux frais de fonctionnement du SIS passera (sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre 2006) de CHF 135'000.– à CHF 156'157.–, soit une augmentation de CHF 21'157.–. Là aussi, la part de Confignon devrait augmenter ces prochaines années.

- **Signalisation verticale** : la signalisation routière était jusqu'à présent à la charge du Canton. Dès 2008, cette charge sera supportée par les communes. Pour Confignon, cela représente une dépense nouvelle estimée à CHF 20'000.–.

En sus de ces transferts, le Conseil d'Etat souhaitait que les communes assument le montant alloué aux caisses de secours des sapeurs-pompiers. Pour Confignon, cela représentait une somme de CHF 42'000.– pour 2008. Parallèlement à cette mesure, l'Etat souhaitait conserver les recettes provenant des contributions annuelles des compagnies d'assurance-incendie. Confignon aurait donc perdu une recette de CHF 28'000.–. Ces deux mesures ont été prises en compte dans notre budget 2008. En décembre 2007 cependant, le Grand Conseil les a refusées lors de l'adoption du budget cantonal 2008. Le boni prévu pour 2008 devrait donc s'améliorer de CHF 70'000.–.

Budget d'investissements

Le budget d'investissements s'élève à CHF 3'465'400 pour 2008. Sur ce montant, une somme de CHF 2'455'400 a déjà été allouée par le Conseil municipal pour la transformation de la maison Briefer, l'acquisition et la transformation d'une partie de la maison de paroisse et pour leur équipement en mobilier. Le solde des investissements concerne des acquisitions de véhicules pour les pompiers et pour les services extérieurs (déjà acceptés par le Conseil municipal), l'amélioration de l'éclairage public ainsi que diverses études.

Dettes

Les dettes contractées auprès d'établissements bancaires s'élevaient à 24 millions de francs à fin 2006. Grâce à une gestion rigoureuse de la trésorerie et malgré de nouveaux investissements, il n'a pas été nécessaire de recourir à de nouveaux emprunts en 2007. Il devrait en être de même en 2008.

L' A I R E D U T E M P S

Passeport Vacances

Le **Passeport Vacances** est une façon agréable, ludique et intéressante d'occuper vos enfants pendant les vacances d'été, du 7 au 27 juillet et du 4 au 24 août 2008.

Il s'agit d'activités journalières qui permettent aux jeunes de 10 à 16 ans de découvrir leur canton, leur ville, leur quartier. Le **Passeport Vacances** favorise

l'autonomie en proposant à chacun d'élaborer son propre programme et de se déplacer seul dans le canton. Il offre en outre des centres d'intérêt et complète les vacances familiales.

Pas moins de 150 activités différentes sont proposées, parmi lesquelles :

- découvertes d'entreprises
- activités sportives, culturelles, artistiques, créatrices et artisanales
- activités nature, scientifiques

Les passeports sont valables deux semaines (à choix) et vos enfants ou vous-même pourrez vous les procurer **le mercredi 14 mai 2008 à 14h00 à la Mairie de Confignon, chemin de Moulraz 2, au prix de Fr. 60.–.**

Lieux de vente et programme :
en ligne dès la mi-avril 2008
http://www.geneve.ch/loisirs_jeunes/passeport_vacances.asp

La Mairie



dossier

Des coupes dans les prestations complémentaires de l'OCPA

Jusqu'à présent, notre Commune a versé chaque année CHF 2'250.– aux bénéficiaires des prestations complémentaires de l'Office Cantonal des Personnes Âgées (OCPA).

Selon les directives des autorités cantonales, dès le 1^{er} janvier de cette année, ce montant sera pris en compte dans les revenus des bénéficiaires. Du coup, cela aura pour effet de diminuer d'autant les versements effectués par le canton.

Deux arguments sont avancés pour justifier cette nouvelle pratique.

Le premier est l'égalité de traitement entre les différents bénéficiaires des prestations complémentaires sur le plan fédéral. La non-prise en compte des versements par les communes à Genève, comme c'était le cas jusqu'à présent, risque d'être considérée comme un détournement des subventions fédérales.

Le deuxième est d'éviter d'aggraver ce qu'on appelle l'effet de seuil, autrement dit l'inégalité entre les bénéficiaires des prestations complémentaires et les autres. En effet, une personne qui est aujourd'hui juste au-dessus des barèmes des prestations complémentaires se trouve avec un revenu disponible nettement inférieur à celui d'une personne dont le revenu se trouve juste en dessous des barèmes.

Pourtant, cette décision met les autorités communales dans une situation pour le moins embarrassante. D'un côté, elles ont

la volonté de maintenir le versement communal afin de venir en aide aux personnes âgées parmi les plus démunies et, de l'autre, elles ont le désagréable sentiment de constater que cette mesure n'apporterait désormais pas un centime de plus dans le porte-monnaie des personnes concernées et que le seul et vrai bénéficiaire serait le canton, qui verrait diminuer ses dépenses en matière sociale.

C'est pour cette raison que Confignon, comme les autres communes genevoises d'ailleurs, a décidé de ne pas inscrire dans le budget 2008 le montant normalement prévu pour aider ses personnes âgées. En ville de Genève, après plusieurs débats et des hésitations, le Conseil municipal a pour finir décidé de prévoir un certain montant dans le budget, en s'appuyant sur un avis de droit pour tenter de se soustraire à l'application de cette nouvelle règle.

En l'état, un flou complet y règne !

Malgré des complexités sur ce sujet, les autorités de notre Commune suivent de près son évolution au cours de cette année et continuent de chercher une solution pour apporter une aide, signe de solidarité avec une catégorie d'habitants vraiment nécessaires.

DMU

Le saviez-vous?

La dette "financière" de la commune s'élève à Fr. 24'000'000.–, soit Fr. 5'982.05 par habitant (base: 4'012 habitants au 31.12.2007).



La Mairie

Engagement d'une responsable des affaires sociales

Lors du vote du budget le 6 novembre 2007, le Conseil municipal a décidé d'inscrire une somme permettant l'engagement d'un(e) responsable des affaires sociales de la Commune en 2008.

C'est ainsi que la Mairie a arrêté son choix sur la personne de Madame **Elena GIARIO**. Assistante sociale de formation, Madame Giario, d'origine italienne, a une solide expérience et a pu élargir l'éventail de ses compétences en travaillant dans des programmes intercommunaux en Italie puis en Suisse. Elle connaît le travail en réseau avec les écoles, les différents services actifs dans le paysage de la santé, de l'aide sociale, de l'éducation ou avec les tribunaux. Elle sait également inciter et gérer des projets sur le terrain, tout en maîtrisant leurs aspects comptables et financiers.

Madame Giario est entrée en fonction le 1^{er} mars dernier.

Son cahier des charges est ambitieux.

1. Son insertion concrète dans les différents lieux de vie sociale communale devra lui permettre tout d'abord d'identifier les besoins réels :

- En matière de politique sociale communautaire, responsabilité spécifique à la Commune incluant l'instauration d'une réelle politique intergénérationnelle en prise sur les différents groupes d'âge et sur leurs interactions (rôles et fonctions de chacun), visant à rendre les habitants de la Commune autonomes, responsables et solidaires en luttant contre les effets néfastes de l'exclusion, de la violence, de la pauvreté et de la maladie.
- En matière de politique d'aide sociale personnalisée impliquant la mise en place de prestations propres à assurer les critères d'aide communale, la ré-

ception des demandes, l'information et l'accompagnement des personnes dans les démarches administratives et la coordination des divers prestataires d'aide. Ce volet de son travail ne peut s'envisager qu'en étroite collaboration avec les services et institutions relevant du canton, à qui revient la responsabilité de l'aide personnalisée (Hospice Général, CASS, FSASD, Office cantonal de l'Emploi...).

- En matière de politique de solidarité incluant la coopération au développement, l'aide humanitaire et l'engagement en faveur des droits des personnes.
2. En concertation avec la conseillère administrative déléguée aux affaires sociales, ce premier travail devra permettre de déterminer les mesures adéquates pour concrétiser les lignes générales de politique sociale proposées par cette

dernière, d'entente avec la commission sociale. Cela permettra la mise en place d'un cadre de vie sociale communal cohérent, à la fois du point de vue des objectifs politiques proposés et des besoins identifiés.

Objectifs de politique sociale, dans une perspective intergénérationnelle et intercommunale :

- Création et renforcement du lien social
- Prévention et sécurité
- Participation de chacun

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Giario et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration destinée à promouvoir un mieux-vivre dans notre Commune.

Françoise Joliat

Conseillère administrative déléguée aux affaires sociales

Journée du Soleil

Appel aux propriétaires d'installations solaires :

Participez aux **Journées du soleil 2008**, le **vendredi 16** et/ou le **samedi 17 mai** !

Confignon, Cité de l'énergie, souhaite participer à ces journées européennes et s'associer à la promotion de cette énergie renouvelable.

Si vous êtes propriétaire d'une villa ou d'un immeuble équipé de panneaux solaires et que vous êtes disposé à faire visiter ces installations au public intéressé à l'occasion des journées du soleil (moment de la visite à déterminer), merci de manifester votre intérêt à l'adresse info@confignon.ch ou de téléphoner au **022 850 93 93** (demander Suzanne Oguey).

Merci d'avance de votre intérêt !

La Mairie

Confignon
european energy award



Un projet du Fonds de décoration

Dans sa séance du 28 juin 2005, le Conseil municipal avait accepté la création d'un fonds de décoration en vue d'implanter des créations artistiques sur notre commune. Ce fonds est composé de deux experts externes à la commune, à savoir Madame Costes (conservatrice de collection au MAMCO) et Monsieur Oberwiler (collectionneur d'art), et de deux représentants du Conseil municipal, Madame Marini et Monsieur Jacot Des Combes. Ce fonds est présidé par Madame Joliat, Conseillère administrative déléguée aux affaires culturelles.

La première tâche du fonds a été de dénombrer les possibilités des emplacements sur notre commune ainsi que de sélectionner des projets d'artistes.

En date du 1^{er} novembre 2007, le fonds de décoration s'est prononcé favorablement sur l'œuvre de deux artistes.

Les artistes

Deux artistes ont été retenus, à savoir **Monsieur Denis Savary et Madame**

Anne Rochat. Ils ont fréquemment visité la commune afin de s'imprégner de l'ambiance communale.

Denis Savary est un jeune artiste dont la cote de popularité ne cesse d'augmenter. Occupant actuellement la totalité du musée Jenish à Vevey, il travaille également avec une galerie parisienne et exposera prochainement au fameux musée du Jeu de Paume. Sa caractéristique: la simplicité. Celle-ci se retrouve autant dans ses œuvres sur support vidéo que dans ses dessins. La recherche d'instant poétiques et uniques dans la vie constitue l'essence même de la réflexion dans son travail.

Anne Rochat, quant à elle, a notamment travaillé sur des éoliennes et autres structures originales.

L'œuvre

Partant du constat que, géographiquement, la commune ne possède pas de centre réel, les artistes ont eu l'idée de le démultiplier en une pluralité de cen-

tres. En tant qu'étrangers à la commune, l'un des moteurs de leur projet a consisté à proposer la recherche de sens des différents sites, paysages et objets en résonance avec l'histoire et à proposer des éléments propres à provoquer l'étonnement et un regard différent. Le résultat de la réflexion a débouché sur la proposition d'une implantation de bancs sur différents sites choisis pour leur intérêt historique, environnemental ou pour toute autre signification, chaque site représentant un centre ou lieu de rencontre matérialisé par le banc, accompagné d'un "objet artistique" dont la nature est en lien avec le site.

Notons également la volonté des artistes d'associer des personnalités communales au choix des sites et leur spécificité ainsi qu'à la réalisation. Ces œuvres ne sont pas considérées comme finies par les artistes, ils les inscrivent dans une possible future extension par d'autres artistes. Avec ce projet, l'art quitte le musée pour s'insérer dans la vie quotidienne.

Le caractère transversal du projet a immédiatement séduit les membres du fonds de décoration. Rendre visibles les éléments du réel, simplicité et humilité de l'œuvre, projet "anti-autoritaire" n'imposant pas une manière de voir, œuvre joignant l'utile à l'agréable, facteur d'intégration, renforcement social... tels ont été les commentaires des membres du fonds de décoration.

Le projet ne peut être que fédérateur et pédagogique en associant les habitants et écoles de la commune. Le projet ouvre la réflexion sur la diversité d'une commune au XXI^e siècle. De plus, son intervention minimale augmente les possibilités de tout un chacun de s'approprier ce que lui proposent les artistes.

Les œuvres qui seront implantées sur les différents sites sont en cours de réalisation. Une inauguration aura lieu dans le courant du printemps avant que vous puissiez les utiliser, les vivre, les ressentir, quel que soit le "centre" que vous aurez choisi.

La Mairie

Aménagement et développement durable

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, le canton de Genève se distingue d'autres cantons par l'importance que celui-ci conserve par rapport aux communes. C'est par exemple le canton qui délivre les autorisations de construire, mais les communes donnent en amont un préavis et sont en mesure de formuler des recommandations à l'attention de la population.

C'est ce que la Commission de l'aménagement et de l'environnement a fait sous la précédente législature.

Ces recommandations (datant de novembre 2006) sont désormais remises lors de toute demande d'autorisation de construire de logements individuels et collectifs.

Elles sont les suivantes :

• **Extérieurs et arborisation** : conserver ou planter des haies à base d'essences indigènes, haies mixtes (thuyas et lauriers à éviter).

• **Protection de la faune** : haies spécifiques, clôtures de jardin franchissables pour la petite faune (hérissons), préserver les niches écologiques et les biotopes existants, voir informations Pro Natura : http://www.pronatura.ch/content/index.php?lang=3&mz=17&ref=36&t=3_265

• **Perméabilisation des sols** : préserver au maximum la perméabilité des sols en choisissant les matériaux absorbants appropriés.

• **Tri et levée des déchets** : mise en application des directives du règlement des déchets adopté le 26 septembre 2006 par le Conseil municipal.

• **Déchets organiques** : outre l'observation des directives du règlement des déchets, les particuliers qui le peuvent sont encouragés à créer un coin de compostage dans leur jardin.

• **Parkings** : privilégier des parkings drainants. Pour les immeubles, prévoir des parkings en sous-sol et emplacements pour vélos.

• **Respect du patrimoine bâti environnant** : selon le plan directeur en vigueur.

• **Chemins piétonniers** : respecter le cadastre inclus dans le plan directeur.

• **Information - concertation** : une concertation avec le voisinage direct est souhaitée lors de toute demande de travaux et construction.

Sur la base du plan directeur communal adopté le 20 juin 2006 par le Conseil municipal, validé en automne 2006 par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, la commune de Confignon confirme son engagement pour le développement durable (label Cité de l'Energie obtenu le 6 juin 2006).

Elle souhaite donc que les points suivants soient pris en considération dans toute construction et propose un certain nombre d'aides à la réflexion afin de favoriser les économies d'énergies et encourager les énergies alternatives :

• chauffage au bois : <http://www.holzenergie.ch/6.0.html?&L=1>

• raccordement à CADIOM : <http://www.cadiom.ch/Premierepage.htm>

• installation de pompes à chaleur (sondes géothermiques) : <http://www.pac.ch>

• installation de panneaux solaires (eau chaude sanitaire ou production d'électricité) : <http://www.solarpro.ch/index.php> ou <http://www.sebasol.ch>

• végétalisation des toits : http://www.convive.org/pages/index.php?option=com_content&task=section&id=2&Itemid=27

• récupération de l'eau de pluie : http://www.ideesmaison.com/eco/ene/cuve_eau_de_pluie.htm

• construction et rénovation selon les standards Minergie : <http://www.minergie.ch/fr/index.php?standards-0>

Les associations, institutions cantonales et fédérales suivantes apportent tous les renseignements utiles :

• SCANE : <http://etat.geneve.ch/dt/site/protection-environnement/energie/master-home.jsp>

• Office fédéral de l'énergie (OFEN) : la campagne www.bien-construire.ch apporte conseils et suggestions pour optimiser, rénover, construire des logements individuels ou collectifs.

• Environnement-Info : <http://etat.geneve.ch/dt/site/protection-environnement/environnement-info/master-home.jsp>

• Eco-devis : <http://www.eco-bau.ch/francais>

• SuisseEnergie : <http://www.suisse-energie.ch>

La Mairie

La Mairie

Modifications des horaires

Depuis le début de l'année, les locaux pour jeunes situés sur notre commune ont connu quelques modifications. Monsieur Yanick Pugin ayant réorienté sa carrière professionnelle, l'équipe Rhône-Aire de la FAS'e a repris la gestion des lo-

caux sous la responsabilité de Monsieur Humberto Lopes.

Ces locaux se situent d'une part à la rue de Bernex en ce qui concerne le SAS et, d'autre part, à l'école de Cressy.

Vous trouverez ci-contre les horaires de ces deux locaux. L'ouverture du local de Cressy le samedi constitue une nouveauté.

La Mairie

Locaux pour jeunes

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
SAS	Humberto (réf) Maude 16h-19h	Patrizia Maude 16h-19h		Matthias (réf) Maude 16h-19h	Matthias (réf) Maude 16h-19h	
Cressy		Patrizia Cédric 16h-19h	Matthias (réf) Maude 13h-18h	Matthias (réf) Cédric 16h-19h		Thomas (réf) Cédric 14h-18h

Les éco-gestes : optez plus souvent pour les transports publics !

Depuis le début de l'année, les lignes 2 et 19 ont vu leur fréquence augmenter : du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h30, un bus passe toutes les 12 minutes au lieu de 15 précédemment.

Connaissez-vous ces services ?

Mobilité pour tous

Ce service gratuit proposé par la Fondation Transport-handicap en partenariat avec les TPG est destiné à toute personne adulte à mobilité réduite (sans chaise roulante), titulaire d'un titre de transport Unireso valable.

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, permettant à la personne pouvant marcher mais nécessitant une aide (vertiges, mauvaise vue, etc.) d'être prise en charge du domicile au point de destination.

Ce service d'accompagnement par des personnes spécialement formées est proposé du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 moyennant une réservation 2 à 3 jours avant le déplacement désiré.

Réservations au : 022 328 11 11.

Taxibus

Taxibus est un service de taxi qui assure les correspondances :

- en gare de Genève-Cornavin, avec les

arrivées et les départs des trains directs de nuit,

- à l'aéroport de Genève-Cointrin avec les départs des avions en dehors des heures de service des TPG.

La réservation au 022 33 141 33 s'effectue la veille jusqu'à 23h30 pour les départs du matin, sans délai pour les arrivées après minuit. Il est impératif de préciser que vous réservez un Taxibus et non pas un taxi.

Ce service est valable pour n'importe quelle adresse située dans le canton de Genève. Le prix de la course (de 6.- à 16.-) est dû par chaque client et le transport des bagages est directement facturé au client.

Noctambus

Les Noctambus, service de transports publics nocturnes, desservent 60 communes, dont 13 vaudoises, tous les vendredis et samedis, de minuit à 3h45. L'équipe des modérateurs Noctambus est présente sur certains bus pour faciliter l'accueil des clients et veiller à ce que les meilleures conditions de transport soient remplies.

Le réseau des Noctambus permet de vivre au rythme de la nuit !

Le site www.noctambus.ch propose également l'agenda culturel nocturne genevois.

Retrouvez ces services et les horaires en ligne sur le site des TPG : www.tpg.ch.

La Mairie

La Suisse bouge - En forme pour l'Euro

C'est à l'occasion de l'Année du sport en 2005 que l'Office fédéral du sport a lancé le programme "La Suisse bouge", dans le but de favoriser l'organisation d'activités physiques pour tous.

Ce programme soutient les communes suisses dans l'incitation à bouger plus. En effet, un cinquième de la population suisse est totalement inactif et les deux tiers ne bougent pas assez (Enquête sur la santé, Office fédéral de la statistique 2002).

Le manque d'exercice, une alimentation déséquilibrée, un stress psychique et social et la télé et l'ordinateur contribuent à la dégradation de la santé de la population suisse. On constate qu'après une nette augmentation de la sédentarité entre 1992 et 1997, la tendance s'est heureusement inversée : les personnes qui

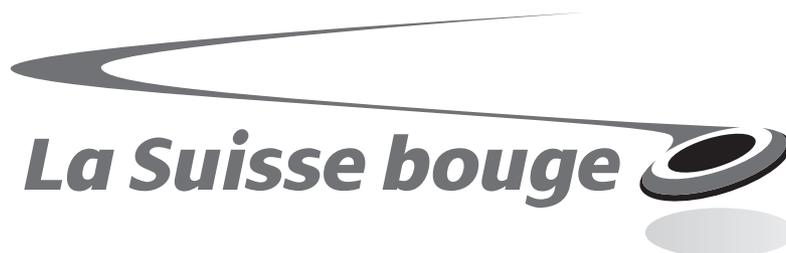
ont une activité physique, fût-elle encore sporadique, sont en augmentation.

A l'occasion du grand raout sportif de l'Euro 2008, "la Suisse bouge" a décidé de mobiliser la population et a mis sur pied le programme "La Suisse bouge - En forme pour l'Euro". La Commune de Confignon, en partenariat avec celle de Bernex, va organiser le 6 mai 2008 une fin d'après-midi sportive avec le concours des sociétés locales de nos deux communes.

Sont déjà prévues au menu des activités sportives telles qu'un gymkhana pour les enfants, une course à pied et un parcours de nordic walking et, pour couronner la journée, le sport n'excluant pas le plaisir, un repas pris en commun (Bernésiens et Confignonnois ensemble).

Plus d'informations vous parviendront prochainement par un tous-ménages, mais réservez d'ores et déjà la date du 6 mai 2008.

DJW



Le Conservatoire Populaire de Musique, créé en 1932, est présent dans votre Commune depuis de nombreuses années.

En 2008, nous fêtons son 75^e anniversaire.

A cette occasion, **une Grande audition du 75^e** sera donnée par les élèves du centre de Confignon accompagnés d'élèves invités.

Cette audition aura lieu à la salle communale de Confignon, chemin Sous-le-Clos 32

lundi 14 avril 2008, à 19h00

Nous vous attendons nombreux.

Entrée libre.

Verrée à l'issue de l'audition.

CPM

Le Conseil municipal a déménagé !

LE CONSEIL

Depuis le début de cette législature, les séances du Conseil municipal se déroulent à la salle Berthet, qui fait partie de la salle communale au chemin Sous-le-Clos 32.

Ce déménagement a été motivé par l'exiguïté de la salle 7 (Ancienne école) lors de séances qui abordaient d'importants enjeux communaux. En effet, les séances du Conseil municipal étant publiques, l'espace dévolu aux auditeurs externes se trouvait limité suivant les séances. Décision a donc été prise d'investir un nouvel espace.

Les deux premières séances de cette nouvelle législature se sont déroulées avec succès, hormis un petit problème de sonorisation dû à la grandeur de cette salle. Cet inconvénient a été réglé par l'installation d'une sonorisation permettant aux Conseillers municipaux et administratifs de débattre à leur aise et surtout de procurer une audition de qualité pour le public.

Les tests ont eu lieu lors de la dernière séance de 2007 et l'installation est opérationnelle depuis janvier 2008 à la satisfaction de toutes les parties.

La Mairie



Communiqué du Bureau du Conseil Municipal - Séance du 4 décembre 2007

Nouveau portail Internet communal

M. Uong, maire, a informé les conseillers municipaux de la mise en service d'un nouveau portail Internet pour la fin du premier trimestre 2008. Outre une plus grande souplesse d'utilisation, ce site pourra également être consulté par des personnes malvoyantes ou aveugles (version sonore).

Marchés

La commune désire dynamiser le marché actuel en recherchant deux ou trois nouveaux commerçants pour étoffer l'offre, notamment au niveau des produits du terroir.

Parallèlement, il est envisagé d'organiser deux grands marchés par an, l'un au printemps, l'autre en fin d'année, à l'image du traditionnel marché de Noël, mais avec beaucoup plus de stands qu'actuellement, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle communale. Le premier grand marché qui sera organisé sera celui de Noël 2008, en collaboration avec le comité en charge de l'actuel marché de Noël.

D'autre part, il existe plusieurs offres et demandes pour installer un petit marché dans le quartier de Cressy. La réflexion se poursuit.

Engagement d'une responsable des affaires sociales

A l'issue de la procédure habituelle d'engagement, Mme Elena Giario a été choisie pour assumer la responsabilité des affaires sociales de la commune. Elle entrera en fonction en mars 2008.

Critères pour le choix d'aide humanitaire

Demandé par le passé à de nombreuses reprises, le Conseil administratif et la commission sociale ont établi des critères pour le choix des aides humanitaires que la commune veut soutenir.

Les critères retenus consistent à subventionner les projets susceptibles :

- d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires directs en veillant à l'équilibre écologique ainsi qu'à la réduction des inégalités entre hommes et femmes notamment;
- de favoriser la prise en charge collective et conduire à l'autonomie les projets bénéficiant de subventions;
- d'être en conformité avec la culture des populations concernées;
- de s'engager pour une bonne gouvernance, pour la démocratie et la lutte contre la corruption.

La commune demandera également d'obtenir un suivi du projet tout au long de son déroulement et un exposé des résultats en prenant en compte les trois domaines du développement durable.

Acquisition véhicule sapeurs pompiers et motion

Après une intense discussion au sujet du fonctionnement actuel des deux compagnies de sapeurs pompiers de Confignon et Bernex, le Conseil Municipal :

- a voté un crédit d'investissement de Fr. 159'000.- (T.T.C.) pour l'acquisition d'un véhicule léger pour les sapeurs pompiers sous déduction d'une subvention cantonale estimée à Fr. 15'000.-, soit un crédit d'investissement net de Fr. 144'000.- (T.T.C.);
- a accepté un projet de motion "Pour une gestion intercommunale des corps de sapeurs-pompiers de Confignon et de Bernex". Cette motion invite le Conseil administratif à :
 - prendre langue dans les meilleurs délais avec le Conseil administratif de Bernex;
 - mettre en place avec ce dernier une politique de gestion intercommunale des corps de sapeurs-pompiers, notamment en ce qui concerne l'achat de matériel en commun et la mise en place d'une clé de répartition de financement entre les deux communes

concernées;

- réfléchir à moyen terme à la fusion de ces deux compagnies.

Pénétrante verte entre l'Aire et le parc des Evaux - Rhône

Le Conseil administratif a la volonté de former un groupement intercommunal avec les autorités de Bernex: pôle de développement économique et pénétrante verte sont complémentaires. Nos deux communes doivent être de véritables partenaires et non pas deux entités distinctes agissant sans tenir compte de l'avis de l'autre.

Lors des deux séances précédentes, le Conseil Municipal s'était préoccupé de la "pénétrante verte" en urgence (opposition suite à la mise à l'enquête du trajet du Tram Cornavin-Onex- Bernex). Lors de la séance du 4 décembre, le Conseil Municipal a cette fois pris le temps de s'informer de divers projets, concrets, rêvés, voire utopiques, qui pourraient prendre corps dans cet espace.

Olivier Chanson

Président du Conseil Municipal

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



reflets de vitrine

Les autorités rencontrent les entreprises communales

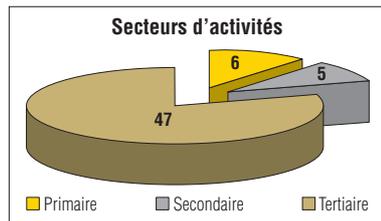
Les entreprises communales sont importantes pour la vie socio-économique d'une commune. Les commerçants et entrepreneurs permettent de tisser les liens nécessaires d'une société.

Conscient de l'importance des entreprises communales, le nouveau Conseil administratif a pris la décision, en début de législature, de se donner les moyens pour développer le tissu économique de notre commune.

Dans un premier temps, la commission des finances et gestion, présidée par Monsieur René Lindenmeyer, a changé de nom pour se nommer "*commission des finances et gestion et du développement économique*", preuve que l'ensemble des élus communaux attache une grande importance aux commerces et entreprises de la commune.

Il était important de connaître les entreprises qui oeuvrent déjà sur notre commune

avant de vouloir attirer d'autres entrepreneurs sur notre territoire. Ainsi, les autorités ont convié tous les acteurs de la vie économique le 22 novembre dernier à une soirée afin de faire connaissance. Au préalable, un questionnaire avait été envoyé dans le but d'avoir une photographie du tissu économique communale.



Sur 58 entreprises, 28 ont répondu favorablement à l'invitation et au questionnaire, ce qui correspond à un taux de 49,1%. Les acteurs présents ont salué l'initiative des autorités. Cette rencontre a permis de faire connaissance, pour certains, de l'Exécutif communal, mais également de faire connaissance entre eux. Cette rencontre constitue une première étape pour aller plus loin.

La soirée a débuté par une présentation de Monsieur Dinh Manh Uong, Maire

et Conseiller délégué aux finances et au développement économique. Il a notamment indiqué qu'une plate-forme Internet plus interactive sera mise en place dans le courant du premier trimestre 2008. Une plaquette mentionnant les différentes entreprises communales sera également étudiée. Il a également rappelé les principes du développement durable.

Durant les échanges avec les différents acteurs économiques, il a été constaté que le principal problème des entreprises se situait au niveau de la visibilité et de l'information aux clients potentiels de la commune, mais également d'ailleurs.

Une réflexion sera menée afin de pallier ce problème.

L'accès au village et au centre du village s'avère être également l'une des préoccupations des entreprises. Bien que favorables à une accessibilité relativement facile, ces dernières ne souhaitent pas que le trafic devienne une nuisance ne permettant pas le développement de leurs activités.

La soirée s'est ensuite soldée par une soirée, ce qui a permis aux autorités et aux entreprises d'entamer des discussions personnalisées et informelles.

La Mairie



Sur le chemin des terrasses de Confignon

La commune de Confignon accueille sur son territoire plusieurs types de cafés-restaurants. Ils ont en commun cette agréable particularité d'exploiter des terrasses très appréciées à la belle saison. Conf'Infos vous invite à les découvrir sous la forme d'une balade villageoise.

Commencez votre tour par le Relais du Vuillonex. Situé à l'angle de la rue de Bernex et du chemin du Vuillonex, exploité par Alain Junod depuis 2005, il vous propose des spécialités thaï et un plat du jour, thaï lui aussi. Ce restaurant au charme villageois est non-fumeur, une salle à l'étage peut accueillir des réunions. Il est fermé dimanche et lundi et vous pourrez y venir pour les repas de midi et avoir la sensation de partir en voyage.

En vous dirigeant maintenant vers la poste, vous pourrez faire une halte au Tabac Sur-Beauvent. Chantal Uldry Pizzi vous y accueille toujours avec le sourire depuis janvier 2007 dans un cadre où l'ambiance est conviviale et familiale. En plus des boissons en tous genres, vous y trouve-

rez, tous les jours de la semaine sauf le mercredi et le samedi après-midi, pain, sandwichs, journaux ainsi que tabac et papeterie. Une vitrine présente le travail de quelques-uns de nos artisans et auteurs locaux.

Vous prenez ensuite la direction de la place des commerces au cœur du village, quatre rendez-vous vous y attendent.

Dans un décor de jaune et de vert, c'est le soleil qui nous accueille "ó pain de sucre". Suely Miglio nous dit exercer son métier par plaisir. Cela va faire trois ans qu'une atmosphère chaleureuse est la marque de ce coin de Brésil échoué... sur notre place du village sous forme de bar. A midi une petite restauration est appréciée toute l'année, même les enfants connaissent l'adresse. En été, les salades se dégustent sur la terrasse, "avec toujours une petite touche personnelle" nous affirme un habitué enthousiaste.

A ses cotés, la Pizzeria est exploitée par Greg Melin depuis 2006. Il vous propose ses pizzas au feu de bois que vous pouvez consommer sur place dans une ambiance méditerranéenne ou à l'emporter du lundi au samedi de 8h00 à 23h00. D'autres plats sont bien sûr proposés à ceux qui ne voudraient pas de pizza. Dans la journée,

vous pouvez également vous y arrêter... pour vous désaltérer. Les murs sont ornés de photos de Toscane et vous convient au farniente.

Quelques pas plus loin, c'est le Square ou "le bar des copains". Diane Robatel tient cet établissement depuis 1986, il ouvre à l'heure du café et des croissants et ferme après l'apéro. Le samedi de 17h00 à 20h00. L'ambiance est amicale et les habitués y viennent s'amuser et refaire le monde. Il est fermé le dimanche. Est-ce parce que les rires fusent de toutes parts? En tout cas on a l'impression que tout le monde s'y connaît et l'on s'y sent tout de suite à son aise.

Traversez ensuite le chemin des Hutins. A coté de l'église se trouve l'Auberge de Confignon. Entouré de sa brigade, Donato Farina vous accueille dans son établissement depuis 1989. Il vous propose une cuisine classique gastronomique que l'on peut déguster soit dans la salle du café soit dans le cadre charmant de la grande salle. A midi un plat du jour à un prix abordable vous est proposé. La grande salle peut également servir à des réceptions ou des banquets. De plus, 14 chambres pourront accueillir amis ou relations pour un plus long séjour.

En prenant la direction de la Croisée de Confignon, vous ferez une halte au restaurant du Tennis, situé à l'angle des chemins de Chaumont-Tréchaumont à côté du petit parc. Il est exploité par Gérard Kunzli depuis 2006 et fermé le mardi, on peut y organiser des banquets et, dans la salle à l'étage, les associations tiennent leurs assemblées générales ou leurs réunions. Le cadre est sobre mais familial et certains habitués s'y retrouvent à l'heure de l'apéro. On peut y manger un plat du jour ou l'incontournable "Pavé sur ardoise".

Terminez votre tour en traversant la route de Chancy. Au cœur du quartier de Cressy, vous pourrez apprécier un bon café italien au Tea Room de Cressy, situé juste en face de la nouvelle école. C'est Raffaella Barriera ou Rosanna DeMatteis qui auront le plaisir de vous accueillir avec le sourire. C'est en effet elles qui ont relevé le défi depuis une année de tenir ce bel endroit. Ici, boulangerie, pâtisseries, bières et cafés se côtoient et font bon ménage, sans oublier les sucreries appréciées des plus jeunes.

2008 a bien débuté !

Bric à BrAc

Le 11 janvier dernier a eu lieu le traditionnel apéritif communal.

Lors de cette soirée M. Dinh Manh Uong, Maire, a énoncé les grandes lignes politiques et les prochains grands défis de la Commune. M. Alain Dreier, Conseiller administratif, a remis le coup de chapeau aux "Mercredis de ski", association communale, qui fête cette année son trentième anniversaire, Mme Françoise Joliat, Conseillère administrative a, quant à elle, remis le coup de cœur de la commune à l'association "H₂O" pour son engage-

ment en Afrique et son combat pour l'accessibilité à l'eau par tous.

Ce moment convivial a permis aux participants de converser avec quelques représentants des associations communales qui présentaient leurs activités et avec une grande majorité des Conseillers communaux.

Vous retrouverez, ci-après, quelques photos de cette soirée, prises par M. Jean-Paul Levet ainsi que les discours tenus par Monsieur Dreier et Madame Joliat.

La Mairie



reflets de vitrine

Sur le chemin des terrasses de Confignon

suite de la page 7

Ouvert tous les jours, le Tea Room de Cressy invite chacun à un moment de pause-détente et ajoute un lieu de vie bienvenu dans ce nouveau quartier. A la belle saison, des salades sont également proposées et, bien sûr, la terrasse vous attend.

N'oubliez pas que les cafés et restaurants sont un peu l'âme d'un village. En allant de temps en temps y boire un verre ou y faire un bon repas, on participe aussi à la vie de sa commune. On y côtoie les visages que l'on connaît pour les avoir vus aux fêtes et manifestations de village, on y retrouve des gens avec lesquels on avait eu l'occasion, une fois ou l'autre, de bavarder, bref, on s'intègre à cette communauté villageoise au sein de laquelle on vit. Et on y trouve toujours un immense plaisir.

Enfin, au terme de cette promenade et dans une perspective de mobilité douce, n'oubliez pas que tous ces établissements sont situés près de chez vous et vous permettront ainsi de passer d'agréables moments sans avoir à vous soucier... de trouver une place de parc... ou de surveiller le 0,5‰!

DS, CG, JCK



Coup de chapeau aux "Mercredis de ski"

Les Autorités communales ont désiré cette année délivrer le traditionnel "Coup de chapeau" à une société qui officie depuis 30 ans pour le bien-être et le plus grand plaisir des enfants de l'école de Confignon et, depuis deux hivers, des deux écoles primaires de notre commune.

Ce soir, je suis venu équipé de matériel plus ancien que cette société afin que chacun puisse, par l'intermédiaire de ce que l'on peut appeler aujourd'hui "un déguisement", se remémorer une époque qui est certainement un souvenir de jeunesse pour une partie de cette assemblée.

C'est vrai, l'équipement a changé, le matériel évolue constamment, la technique se bonifie, mais le plaisir des activités de ce groupement demeure et se propage sans faille grâce à une équipe de bénévoles qui se relayent année après année pour encadrer cette jeunesse. Ces jeunes sportifs ne craignent pas de se lever tôt un jour de congé pour aller profiter de l'air frais et souvent du soleil, alors que leurs copains restent sous le brouillard tenace de la plaine.

En 30 ans, des skis en frêne et métalliques,



nous sommes passés aux fibres carbone. De la technique du stem christiania, nous voilà au virage carving. Pour la bonne glisse, le fartage à la paraffine rouge est remplacé par un véritable arsenal de matériel qui s'approche de très près d'un laboratoire de chimie. Le traditionnel bonnet à pompon est détrôné par le casque. Bientôt il faudra certainement obtenir un permis de "glisse" avant de chausser pour la première fois ses skis, peut-être même que dans un avenir plus ou moins proche, il faudra faire attention au radar des pistes.

Cette évolution est impressionnante, mais ce qui restera dans les mémoires, ce sont hier des jeudis, aujourd'hui des mercredis, soit six et maintenant quatre sorties par hiver où les enfants de nos écoles peuvent al-

ler dévaler les pistes d'une station de Haute-Savoie entourés de personnes bénévoles et enthousiastes que je qualifierais d'exceptionnelles pour leur dévouement.

A ce jour, environ 7200 enfants de notre commune ont bénéficié des joies de ces sorties.

Je suppose que vous aurez tous compris, Mesdames et Messieurs, que le coup de chapeau 2008 de notre Commune est décerné, cette année, à la Société communale "les Mercredis de ski".

C'est avec un très grand plaisir que nous relevons cette fantastique longévité. Par ce coup de chapeau donné ce soir, nous voulons remercier non seulement sa présidente actuelle, Madame Margaret Robert-Tissot, mais également les responsables qui l'ont précédée ainsi que tous les accompagnateurs et moniteurs qui ont fait vivre et feront vivre cette année encore et dès la semaine prochaine la 30^{ème} saison des "Mercredis de ski" de Confignon.

Nous souhaitons que cet enthousiasme perdure encore de nombreuses années. Merci et bravo.

Alain Dreier
Conseiller administratif

Bric à Brac

Coup de cœur 2008 pour "H₂O-Energies"

Certains penseurs sont parvenus à faire inscrire des droits dans des pactes internationaux :

- L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement, elle est un bien commun et un patrimoine de l'humanité, sa valeur est écologique, culturelle et spirituelle.
- Tous les êtres humains ont droit à l'accès à l'eau, en quantité et en qualité suffisantes pour satisfaire leurs besoins essentiels, ainsi qu'à l'assainissement, élément décisif pour la santé et la prévention des écosystèmes.

Cela est bien, mais des faits et des statistiques viennent pourtant contredire ces déclarations :

- Une personne sur quatre, c'est-à-dire 1,4 milliard de personnes n'accèdent pas à une eau sûre et potable et en quantité suffisante.
- Plus de 3 millions de personnes meurent chaque année de maladies induites par de l'eau dangereuse.
- Le manque d'eau tue plus que la guerre.

Je ne peux pas poursuivre en disant "il était une fois", il faut plutôt que je dise :

"Dans le pays de chez nous, là-bas en bas des falaises, au bord de la rivière, dans les anciennes usines des Eaux d'Arve, il y a :

- une dizaine d'ingénieurs, de professeurs et de techniciens à la retraite, totalisant 360 ans d'expérience professionnelle, notamment dans les domaines touchant à l'eau, à sa production et à sa distribution;
- des retraités fermement décidés à mettre bénévolement leurs compétences au service des pays émergents, à militer dans

le cadre du développement durable et de la promotion des énergies renouvelables, passionnés par la création de mieux-être pour leurs disciples moins favorisés et par la santé de la planète".

En bref, dans le pays de chez nous, là-bas en bas des falaises, au bord de la rivière, dans les anciennes usines des Eaux d'Arve, il y a des hommes qui savent passer des idées aux actes :

- Au cours de ces trois dernières années, ces retraités dynamiques qui croient dur comme fer que leur implication dans les affaires du monde ne s'arrête pas avec la fin de leurs activités professionnelles rémunérées, ces retraités dynamiques donc ont développé, construit et testé un système de filtration et de désinfection de l'eau, scientifiquement correct, mais aussi facile à produire, à exploiter et à entretenir, bon marché, permettant de produire 100 à 1000 litres d'eau potable à l'heure, conforme aux standards des organisations de santé, pendant au moins 20 ans.
- Au printemps 2007, ils ont installé avec succès deux de ces systèmes à Babete, au Cameroun, permettant du même coup d'améliorer considérablement les conditions de vie d'un dispensaire, d'une école et d'une petite hostellerie et de distribuer de l'eau claire aux quelque mille habitants de cette communauté. Sur place, ils ont formé une équipe de maintenance désignée par les res-



ponsables de la communauté locale et recruté un ingénieur en génie rural qui assure le suivi systématique et régulier de l'installation. Au travers de l'Internet, ils restent en communication avec les responsables qui vivent sur place.

- Ils prévoient prochainement une nouvelle installation au Kenya qui évitera que les femmes n'aient à porter chaque jour une eau douteuse sur plus de 2 km.

La commune a ressenti un gros Coup de cœur pour l'association "**H₂O-Energies**" qui regroupe ces retraités, dont le siège est à Confignon et qui est présidée par M. Roland Schilling, habitant de notre commune.

Gageons que la concrétisation sonnante et trébuchante de ce coup de cœur permettra à ces retraités débordant d'énergie et de créativité de continuer leur engagement dans la lutte contre cette inégalité criante que représente le nonaccès à l'or bleu. Je vous demande d'applaudir chaleureusement Roland Schilling et ses compagnons.

Françoise Joliat
Conseillère administrative

Pour les enfants, une base de loisirs proche de chez vous

Geneve-Loisirs.ch est une association à but non lucratif qui a pour but de proposer des semaines de camps de vacances pour des jeunes de 5 à 15 ans. Installée en pleine campagne, entre les villages de Laconnex, Sézegnin et Athenaz, une base de loisirs entièrement démontable s'installe pour l'été à deux pas de Confignon.

Les activités proposées sont nombreuses et variées, tant dans le domaine du sport avec

entre autres du ping-pong, du football, du vtt, des sorties à la piscine ... que dans le domaine culturel autour de spectacles ou de cinéma. Les enfants dorment sous tente et ont l'occasion de vivre des grands jeux. Des activités plus spécifiques telles que l'équitation, le tir à l'arc ou le kayak sont également proposées moyennant un supplément de prix.

Même si les deux premières semaines de juillet sont les plus demandées, les camps accueillent des enfants durant tout l'été, soit pour cette année du lundi 23 juin au vendredi 22 août. Ces camps ont lieu du lundi au vendredi, il comprennent l'hébergement, la pension complète et l'encadrement par des moniteurs.

A titre d'exemple, une semaine de cinq jours avec un après-midi d'équitation revient à CHF 430.- pour un enfant de la commune de Confignon.

Depuis cette année, un rabais de famille (5%) est disponible dès l'inscription du deuxième enfant. Les inscriptions pour cet été sont ouvertes, elles doivent se faire sur le site www.geneve-loisirs.ch. Les disponibilités sont mises à jour en continu.

Pour les plus de 16 ans, il est également possible de participer en tant que stagiaire ou aide-moniteur-trice.

Renseignements sur le site www.geneve-loisirs.ch ou au 022 756 35 10.

JCK

Pensez à leur sécurité !

Quelques petits conseils et rappels aux automobilistes pour la sécurité des enfants :

- Lorsque vous arrivez à proximité d'une école, redoublez de prudence, ralentissez, soyez toujours vigilants car des enfants pourraient jouer et subitement surgir entre des véhicules en stationnement.
- Les endroits à risques sont nombreux : arrêts de bus scolaire ou de transports publics, sorties des classes. Les enfants ne sont pas toujours conscients des risques qu'ils prennent et ils ont besoin de bouger.
- Respectez la priorité aux piétons qui traversent sur un passage.
- Quand vous allez chercher vos enfants à l'école ne vous garez pas sur les trottoirs (pensez aussi aux enfants des autres).
- N'oubliez pas d'attacher votre ceinture ainsi que celles de vos enfants à l'avant et à l'arrière du véhicule. Le passager à l'avant doit obligatoirement avoir 12 ans révolus et sa taille doit être au minimum de 150 cm.
- Il existe divers sièges que vous pouvez adapter selon la taille et l'âge de votre enfant.
- N'hésitez pas à consulter le site du TCS (www.tcs.ch) pour vous renseigner ou prenez directement contact avec votre délégué bpa.

René RUTSCHE, Sbr ASM
Délégué à Confignon
Préposé BPA

au-delà des thuyas ...

L'arbre de Noël une fête communale

Le 20 décembre 2007 les élèves de l'école de Cressy "la Luciole" ont présenté un spectacle de grande qualité; des chants et des danses ont ravi notre cœur. Comme chaque année la salle communale avait été décorée avec soin par les bénévoles de l'AIC (Association des Intérêts de Confignon). De plus une tente avait été louée pour l'occasion afin d'accueillir une population agrandie et une raclette nous était proposée à la fin du spectacle. Le Père Noël s'était déplacé, nous avons réussi à l'interviewer avant son départ:

Conf'infos (CI): Père Noël avez-vous fait bon voyage ?

Père Noël (PN): Excellent, un peu froid, mais mes rennes étaient en forme alors le voyage a été rapide.

CI: Avez-vous pu assister au spectacle ?

PN: Oui mais depuis mon traîneau, car celui-ci est muni d'un écran plasma relié au satellite. Magnifique! tous ces enfants m'ont réjoui et je suis toujours ému par les efforts fournis et offerts à toute la population.

CI: Avez-vous reçu un bon accueil ?

PN: Oh oui! Mais quelle n'a pas été ma stupéfaction en voyant si peu de gamins. Et je suis reparti avec des cadeaux dans ma hotte. L'an prochain lorsque je reviendrai, j'espère rencontrer tous les enfants de Confignon ainsi que leurs parents OH OH OH!!

Nous comprenons la déception du Père Noël. Malgré l'invitation des autorités, par le biais d'un tous-ménages, une partie des habitants de Confignon ne s'est pas sentie concernée par cette fête. De ce fait, le travail fourni par la commune, l'AIC, les élèves de Cressy, leurs instituteurs et le Père Noël n'a pas été récompensé.

Nous l'avons promis au Père Noël l'an prochain tout le monde sera là.

CG et DS

LE FEUILLU 2008

Exceptionnellement le 27 avril

Cette année, le Feuillu aura lieu exceptionnellement le **dimanche 27 avril**.

C'est la première fois depuis plus d'un demi-siècle que ce n'est pas le premier dimanche de mai. La raison en est que l'Ascension et le 1er mai tombent le même jour, ce qui suppose un pont férié et qu'il n'y aura personne pour notre coutume printanière.

Le programme de cette journée du 27 avril vous sera communiqué ultérieurement.

Pour des raisons de sécurité, le cortège du dimanche matin venant de Cressy ne peut plus passer par la route de Soral ni par le bas du village, mais vous pourrez l'apprécier l'après-midi à Confignon.

L'an passé, le Feuillu est revenu pour la première fois à Cressy après 40 ans d'absence. En effet, le cortège du matin a été épatant, suivi par de très nombreux enfants et parents.

Après une accueillante visite à l'EMS Beauregard à la grande joie des pensionnaires – un mélange de générations très heureux –, des boissons ont été servies par les animateurs.

Le cortège est reparti vers l'école, où un groupe folklorique s'est produit. C'était charmant de voir ces danseurs costumés entraîner les enfants dans une farandole sous le regard de la Bête de mai fleurie.

Des parents dévoués et l'Association des

Habitants de Cressy avaient installé des tables pour un apéritif (offert par l'EMS Beauregard) et quelques merveilles croquantes.

Belle renaissance du Feuillu à Cressy!

L'après-midi, le cortège est parti de la salle communale, cloches et Bête de mai en tête, et a suivi son parcours habituel pour terminer par le goûter, crème et merveilles toujours appréciées par les petits comme par les grands. Les pensionnaires invités des EMS Beauregard et Charmettes ont semblé contents de voir autant d'enfants. Les petits ont apprécié le carrousel, tandis que les adolescents ont dansé à la Boum.

Ce fut une belle journée.

Nous remercions les enseignants, les parents et la municipalité pour leur soutien à la réussite de cette jolie tradition.

Et pour l'avenir, une association a été constituée le 28 janvier 2008; elle a déposé ses statuts à la Mairie.

Le comité est constitué de Mesdames Blanchet, Party, Gilliéron et Graf et de Messieurs Lorentz et Da Silva, ainsi que de deux représentants des écoles de Confignon et d'un représentant de la Mairie.

Depuis plus de 50 ans, Mme Blanchet, entourée de parents bénévoles, tente de maintenir cette coutume afin qu'elle devienne une tradition, car peu de Communes ont le privilège de fêter le retour du mois de mai.

Cette année encore, "La Bête de Mai" sera la star le dimanche 27 avril. L'organisation se met en place et cela demande des volontaires. Toutes les bonnes âmes sont les

bienvenues afin de réfléchir au moyen de perpétuer cette coutume.

La structure de la Bête va être reconstruite par M. Lorentz avec l'aide des élèves des écoles de Confignon.

Si le cœur vous en dit, rejoignez «le Feuillu de Confignon» en nous contactant et restez attentif au tout ménage avec le programme détaillé qui vous parviendra par la poste.

Nous vous attendons donc pour saluer le cortège du matin à Cressy, celui de l'après-midi à Confignon et encourager nos enfants couronnés à perpétuer cette coutume bien rare.

Le comité



Un club de tennis proche de chez vous...

Pour en savoir plus sur la vie du TCC: www.tccconfignon.ch

N'hésitez pas, inscrivez-vous et profitez des courts dès les beaux jours.

Les différents cours "été" reprendront dès le 14 avril.

Cette année, le restaurant du club est ouvert le lundi ainsi que du mercredi au dimanche.

Adresse mail: contact@tccconfignon.ch

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
AVRIL 2008			
3	Ciné-Mondes "Jindabyne"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
5	Course modèles réduits	Salle communale	Association ARMC
8	Ciné-Kid "Pom le poulain"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
9	La montée de la Chine dans le monde économique et politique	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
16	Double standardisation de la culture de rue	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
19	Course pédestre à travers le coteau		Bernex
20	Troc à Cressy	Ecole de Cressy	Association des habitants de Cressy
27	Feuillu	Commune	Association du Feuillu
MAI 2008			
6	La Suisse Bouge - En forme pour l'Euro	Salle communale	Mairie
7	1ère étape du "Tour du canton"	Bernex	
8-21	Exposition Lambercy	Annexe de la Mairie	Mairie
9	Jean-Stéphane Clerc et 5 autres musiciens	Coopérative Carabot	Coopérative Carabot
31	Animation "Pains et enfants"	Coopérative INTI (Cressy)	Coopérative INTI
JUIN 2008			
1 ^{er}	Course des caisses à savon		APEC
7	Petit-déjeuner	Salle communale	Magasins du Monde
11	Signalisation et régulation cellulaire	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
26	Promotions	Salle communale	A.I.C.
AOÛT 2008			
1 ^{er}	Fête Nationale	Salle communale	A.I.C.

au-delà des thuyas ...



Depuis 1984, les Magasins du Monde de Confignon sont heureux de vous faire partager leur envie d'un monde meilleur, équitable...

Une douzaine de bénévoles se relaient dans ce but devant la Coop du village les 2èmes et 4èmes samedis du mois (hors vacances et jours fériés) et vous proposent une gamme de produits alimentaires et artisanaux de divers horizons. Des petits producteurs réunis en coopérative cultivent et fabriquent ces articles afin de vivre décemment et d'envoyer leurs enfants à l'école. Cela est possible par le simple fait que la marchandise leur est achetée au juste prix et importée directement, pratiquement sans intermédiaire!



Un cadeau à faire, une envie de pâtes digestes et délicieuses, du quinoa, une confiture exotique, un peu de miel pour bien passer l'hiver et même des produits de nettoyage sans phosphate... Venez nous trouver un de ces prochains samedis, nous avons ce qu'il vous faut.

Et en avant-première, nous vous annonçons que vous pourrez déguster certains produits lors de notre petit-déjeuner qui aura lieu à la salle communale de Confignon le 7 juin 2008 sur le thème de la mangue...

Un mot encore, notre groupe recherche toujours des bénévoles pour assurer une relève et aimerait aussi ouvrir une antenne à Cressy. Si des habitants de ce quartier et du village veulent nous rejoindre et partager notre objectif, qu'ils soient les bienvenus. Une formation sur les techniques de vente, gestion de stock, etc., est offerte à tous les membres intéressés.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Jacqueline Jaccard (022 771 19 92).

Chantal Gerber



INSCRIPTIONS PARASCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2008

Cette année, les inscriptions parascolaires, en collaboration avec l'Association des restaurants scolaires de Confignon, se feront sur un seul jour dans un lieu unique, valable pour les deux écoles de la Commune (Cressy et Jollien).

Les inscriptions auront lieu **le samedi 17 mai 2008 de 10h à 14h à la salle communale de Confignon** (salle Pontverre).

En venant inscrire votre (vos) enfant(s) ce jour-là, vous nous permettez de préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

Aline Comoli
Responsable de secteur



Conservatoire de Musique de Genève
Conservatoire populaire de musique
Institut Jaques-Dalcroze

Inscriptions pour l'année scolaire 2008-2009 du 28 avril au 9 mai 2008 (reprise des cours le lundi 8 septembre 08)

Lieux et dates des inscriptions dans les Centres d'Enseignement.

Le **Conservatoire Populaire de Musique** vous invite à inscrire vos enfants à **Confignon le mercredi 7 mai 2008 de 9h00 à 12h00** dans le hall (côté extension) de l'Ecole Jollien, entrée côté chemin des Hutins.

Possibilité de parking sur la place de l'Eglise.

Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Des remboursements partiels peuvent être octroyés par le Service des allocations d'études et d'apprentissage (tél. **022 909 68 20**).

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération : www.dalcroze.ch, www.cpm-ge.ch, www.cmusge.ch

LA FONDATION DE LA PETITE ENFANCE

vous convie aux inscriptions du temps partiel de l'Espace de vie infantine (Garderie et Jardin d'enfants), sur place (32 ch. Sous-le-Clos) **le mardi 1er avril 2007**,

de 16h30 à 17h00 : inscription des enfants résidant à Confignon,

de 17h00 à 17h30 : inscription des enfants d'autres communes.

La priorité est donnée aux enfants domiciliés dans la commune.

Conditions d'admission

L'âge d'admission est de 18 mois révolus au 31.08.09 jusqu'à 5 ans.

Possibilités de fréquentation de l'enfant

Les matinées sont ouvertes à tous les enfants (au minimum deux matinées).

Les après-midi sont réservés aux enfants dès 2 ans et demi révolus au 31.10.2008 (au minimum deux après-midi).

Tarif mensuel de l'EVE (demi-journées par semaine) :

	Résidents	Non résidents
Une	Frs 55.-	Frs 65.-
Deux	Frs 110.-	Frs 120.-
Trois	Frs 165.-	Frs 175.-
Quatre	Frs 220.-	Frs 230.-
Cinq	Frs 275.-	Frs 285.-

N.B. La cinquième demi-journée n'est possible qu'en cas de disponibilité.

Rabais : 20% pour le deuxième enfant.

Le tarif mensuel comprend la participation aux goûters.

Ingrid Andersson Brunner
Directrice

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'infos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

28 avril 2008
(parution fin juin).



TELETHON 2007

"Jano" vous dit bravo et merci!!!

Le Téléthon 2007 s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance, malgré le froid et l'humidité, le samedi 8 décembre.

Nous avons le plaisir d'offrir à nos visiteurs du thé de Noël, du thé, du café, des biscuits et des chocolats. La vente de "Jano", peluche officielle du Téléthon 2007, a bien fonctionné puisque nous avons pu remettre à l'Action Téléthon Genève la somme de **Frs 10'275.85**.

Ce montant se décompose de la manière suivante :

- Frs 1'305.05 ont été récoltés sur le stand devant la Coop de Confignon (8h00-12h00),
- Frs 2'065.00 ont été récoltés sur le stand de la place du marché à Onex, à hauteur du 27 avenue des Grandes-Communes (8h00-12h00),
- Frs 6'905.80 ont été récoltés entre les stands de la Coop d'Onex et du Brico Coop d'Onex (8h00-16h30).

Un grand merci à tous les généreux donateurs, aux autorités politiques des communes d'Onex et de Confignon ainsi qu'à tous les bénévoles des entités mentionnées ci-dessous qui ont travaillé sur les stands précités.



• Organisation Protection civile de Cressy (ORPC CRESSY)



• Compagnie des Sapeurs-pompiers d'Onex (CP 38)



• Compagnie des Sapeurs-pompiers de Confignon (CP 27)



• Section des Samaritains d'Onex-Confignon



• Agents de sécurité municipale d'Onex (ASM)

Premier-lieutenant Pascal Rosé
responsable de l'organisation

il faut le savoir - 2008

SERVICES OFFICIELS

Mairie

Chemin de Moulaz 2, 1232 Confignon
www.confignon.ch • e-mail: info@confignon.ch

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Juillet et août : de 9h00 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Secrétariat : 022 850 93 93
Fax : 022 850 93 92

Etat civil : Arrondissement
La Champagne et Bernex 022 850 92 30

Conseillers administratifs

Dinh Manh UONG, Maire (jusqu'au 31.5.08) DC
Françoise JOLIAT, Maire (dès le 1.6.08) VG
Alain DREIER L

Conseillers municipaux

AKESSON	Klas	L
BAIER	Eric	VG
BLONDIN	Daniel	DC
BUJARD	Vincent	R
CHANSON	Olivier	VG
DEMAUREX	Sophie	VG
DUNANT	Samuel	L
GRAF	Catherine	L
JACCARD	Roger	R
JACOT DES COMBES	Bertrand	L
JAQUES WALDER	Danielle	VG
KORMANN	Jean-Claude	VG
LINDENMEYER	René	L
MARINI	Bruno	DC
MARINI	Lillia	DC
MICHEL	Malika	VG
MAZZOLA	Maurice	VG
REICHENBACH	Pascale	L
SOULIER	Denis	DC

Opérations électorales 2008

Local de vote - salle Pontverre 022 850 93 30
le dimanche de 10h.00 à 12h.00

Président : Eric BAIER
1^{er} suppléant : Alpha AYENDE
Vice-président : Bassem HADDAD
1^{er} suppléant : Roger JACCARD

Président(e)s de partis ou groupes politiques

PDC
Daniel BLONDIN, secrétaire 022 757 48 43

ARC (radicaux)
Bassem HADDAD 022 757 38 81

ALC (libéraux)
Alain GRANDJEAN 022 757 34 29

VOIX DE GAUCHE
Eric BAIER 022 757 34 33

PARTI SOCIALISTE
Thierry SAUVIN 022 757 21 12

UDC
Christophe EGGS 079 328 22 29

SERVICES OFFICIELS

Protection civile

Bureau 022 793 00 93
Chef local : Olivier Martina 079 202 20 39

Service du feu

SIS - Urgence **118**
Cdt. Cap. Didier Toffel 079 247 23 53
Plt. Olivier Ischer 079 312 00 58

Gendarmerie

Gendarmerie de Lancy-Onex 022 427 95 70
En cas de non-réponse 022 427 81 11

Sécurité municipale

De 7h00 à 17h00 022 850 92 04

Concessionnaire voirie

Entreprise Chevalley et fils, Lully 022 777 17 74
et 079 626 8747

Poste de Confignon

chemin de Pontverre 16 022 757 16 12
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h.00 à 11h.00 et de 14h.00 à 18h.00
samedi, de 9h.00 à 11h.00

Ramoneur

Oberson Michel 022 910 23 83

MARCHES

Marchés sur l'esplanade devant la salle communale.

Le **mardi matin** et le **vendredi matin** :
Produits laitiers • Fruits et légumes • Fleurs • Vêtements

ECOLES PUBLIQUES

Ecole Jollien
Degrés élémentaires 022 757 46 28
Degrés primaires 022 757 46 27
Conciergerie : M. René Gabbianelli 022 757 46 22

Ecole de Cressy 022 757 75 00
Conc. : M. Patrick Hochstrasser 022 757 75 01

Cycle d'orientation de Vuillonnet 022 388 70 00

CULTURE ET SPORTS

Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux
Ouvert de 08h.00 à 22h.00 022 879 85 85

Bibliobus : Bibliothèque municipale
place de l'Eglise, jeudi de 15h.15 à 16h.45

Conservatoire populaire de musique

responsable local de Confignon :
M. Lennart Riise 022 793 72 80

Culture & Rencontre

022 793 16 53

Lud'Onex

Ecole d'Onex-Parc (entrée A) 022 792 40 90

Mercredis de ski

Mme Margaret Robert-Tissot 022 757 59 20

PAROISSES

Paroisse catholique

Secrétariat 022 757 10 35
Charles Christophi, curé 022 757 06 84
Claude Nicod, curé 022 756 15 29

Paroisse protestante

Secrétariat : Mme Isabelle Schweitzer 022 757 10 71
Ma et Ve après-midi, jeudi toute la journée
Pasteurs : Mme Nadine Manson 022 757 29 82
M. Roland Benz 079 469 80 77
Culte : dimanche 10h, ch. Sur-Beauvent 20, Bernex
bernex-confignon@protestant.ch

La Communauté des chrétiens

M.Wild, pasteur 022 777 17 63

SANTE ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

Médecins : Mme Béatrice Bertholet-Masset
3, ch. des Hutins 022 757 24 66

M. Jean-Marie Schell
203, rte de Chancy 022 757 46 47

M. Jean-Luc Baer
Mme Sylvia Baer-Cornu
12, ch. Sous-le-Clos 022 757 50 16

M. Jean-André Brun
M. Jacques Falciola
42, ch. de Vuillonnet 022 727 04 27

Mme Line Restellini-Vuarambon
Psychiatre-psychothérapeute
21b, ch. des Failles 022 777 10 82

Neurologue : Mme Josette Le Floch-Rohr
16, ch. de la Chapelle 022 757 24 68

Sage-femme à domicile :
Mme Martine Déruaz-Bugnon
34, ch. de Vuillonnet 022 789 21 63

Etiopathe : M. Klaus Brede
44, ch. des Hutins 079 301 36 26

Physiothérapeutes :
M. Nicolas Christin
44, ch. Vuillonnet 022 757 72 00

Physiothérapie G.-Rochette
Mmes Rard et Karcher
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

Naturopathes :
SantEckert
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

Cressy Santé, HUG et bains thermaux
Route de Loëx 99 022 727 15 15

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

313, rue de Bernex 022 420 40 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30

Cérébral Association genevoise en faveur des infirmes moteurs cérébraux

16, ch. Sur-le-Beau - 1213 Onex
Mme Anne Perrier, Présidente 022 757 49 66

Résidence Beauregard (EMS)

Chemin de Cressy 67 022 757 67 44

Foyer de jour Butini pour personnes âgées
20, place Duchêne, 1213 Onex 022 792 79 58

Fondation de la Petite Enfance

du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30 022 850 93 61

Garderie

Halte-garderie (sans inscription)

2 places chaque matin

Garderie (sur inscription)

du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 022 850 93 51

Jardin d'enfants

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30 022 850 93 54

Association du Restaurant scolaire de Confignon (école Jollien et école de Cressy)

32, ch. Sous-le-Clos - 1232 Confignon
Responsable : Mme Caroline Taboada-Martin
022 777 04 14 et 079 454 96 94

Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

022 309 08 20

Mme Aline Comoli 079 477 18 61

Section des samaritains d'Onex

Case postale 74, 1213 Onex 022 792 42 92
onex@samaritains.net

SOCIETES LOCALES

Accroch'Contes

Mme Yvette Tornare 022 757 12 72

Amicale de badminton de Confignon et des environs M. Daniel Soares 022 341 05 84

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Confignon
Président : Claude Ischer 022 757 22 71

APECOV - Association des parents d'élèves du C.O. de Vuillonnet (Association en veille) M. Pierre Jaccoud 079 540 60 79

Association Artisan'Art
Présidente : Mme Chantal Gerber 022 757 46 16

Association de l'Ecole Rudolf Steiner
M. Denis Sechaud 022 727 04 44

Association le Feuillu de Confignon
Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

Association des Habitants de Cressy (AHC)
Co-président(e)s :
Mme Natalia Delgado 022 784 30 93
M. Fernando Da Silva 022 777 02 89
contact@cressy.ch

Association des Intérêts de Confignon (AIC)
M. Jean-Pierre Rosset 022 757 29 45
www.assintconf.ch

Association de modèles réduits
Président : M. Christian Frey 022 850 93 60

Association du Marché de Noël
Prés. : Mme Pascale Reichenbach 022 757 55 81

Association des parents des élèves de Confignon (APEC)
Mme Sandrine Pahud 022 757 30 87
apecl232@bluewin.ch

Association pour la sauvegarde de l'Aire et de ses affluents (APAA)
Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

Association pour la sauvegarde de Confignon
Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

Atelier de poterie de l'Ancienne Ecole info@atelier-poterie.ch

Choeur de Pontverre
Président : M. Alexis Zwerner 022 757 28 76
076 386 23 23

Club des Aînés - Le Coteau
Mme Catherine Hofmann 022 757 34 18

Coopérative INTI
M. Philippe Schneider 022 793 32 35
ep.schneider@freesurf.ch

Dames du mercredi
Resp. : Mme Josiane Robert-Nicoud 022 757 19 16

Fédération suisse de gymnastique Bernex-Confignon
M. Philippe Grosjean 022 797 46 81

Gymnastique des Seniors de Genève (GSG) 022 345 06 77

L'Amicale
M. Michel Marti 022 792 45 80

Les Lamantins Lamentables
Président : M. Pierre Guignard 022 756 31 97

Magasins du Monde
Mme Jacqueline Jaccard 022 771 19 92

Marche populaire de Confignon
Resp. : M. Jean-Pierre Leuthold 022 757 13 86

Mémoire de Confignon 022 757 40 43
M. Frédéric Guerne 077 401 23 31

Groupe Scout Benoît-de-Pontverre
Resp. : Mme Christelle Kaech 079 203 47 46

Signal FC Bernex-Confignon
Président : M. Enrique Ortiz 022 819 86 01
Juniors : M. Pierre Jordi 079 435 22 93
Actifs : M. Humberto Lopes 079 370 03 18
Féminines : M. Michael Silverman 079 653 19 94

Société de pétanque
M. Alain Borloz 079 332 02 32

Tennis-Club de Confignon
M. Daniel Ochsner 022 757 15 93

Une fois un cirque
Resp. : Mme Renée Pahud 022 757 30 87
de jeudi à dimanche 0033 450 60 40 89